

**Avis d'Appel à Projets (AAP)  
aux associations**  
**Publicité préalable à l'attribution d'une autorisation d'occupation  
temporaire en vue d'une exploitation sans activité économique**

Activité projetée à caractère : Patrimonial, Culturel et Environnemental  
Port concerné : FRIOUL  
Référence dossier : AAP02-2026-FR

**Autorité compétente :**

Métropole Aix-Marseille-Provence  
DGD transition Environnementale, Eau, Culture et Sport  
Direction Développement des Ports de Plaisance  
[appelprojets-ports@ampmetropole.fr](mailto:appelprojets-ports@ampmetropole.fr)

**Objet du contrat d'Autorisation d'Occupation Temporaire :**

Activité projetée : **préserver le patrimoine maritime par l'accès à la mer**

**Lieu d'exécution :**

Port du Frioul - Commune de Marseille- mise à disposition d'un poste à flot de **dimensions 8,00 m x 3,00 m** pour une surface totale de plan d'eau de **24 m<sup>2</sup>**.

**Localisation parcelle :**

Poste à flot panne 2 nord poste 112 (P2N 112)

Pour ces postes à flot, les dimensions du navire devront impérativement respecter les caractéristiques suivantes :

- Les dimensions du navire ne pourront être supérieures à **7,95 m de longueur et 2,95 m de largeur.**

Ce sont la longueur et la largeur maximales (comprenant les éléments démontables) qui sont retenues.

**Procédure de passation :**

Appel à projets

**Conditions de participation :**

***Le dossier de l'Appel à projets comprend principalement :***

- *Le Règlement qui précise pour l'essentiel : les conditions de participation, le cadre de proposition, les modalités de dépôt des projets et les critères d'appréciation, les modalités de sélection des projets, le plan de localisation.*
- *Le dossier de réponse - le récapitulatif des pièces à joindre - l'attestation sur l'honneur.*

**Retrait du dossier de l'Appel à projets :**

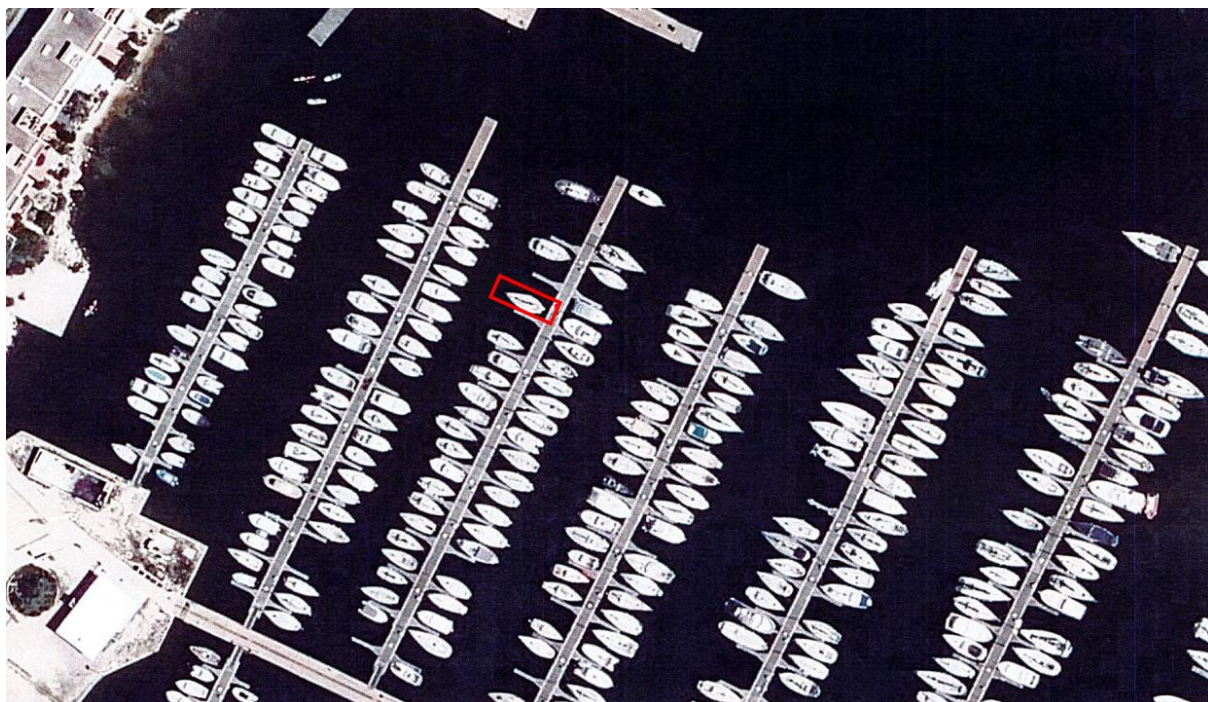
Sur le lien : [Ports de plaisance - Métropole Aix-Marseille-Provence](#)



Dépôt du dossier de l'Appel à projets exclusivement à : [appelprojets-ports@ampmetropole.fr](mailto:appelprojets-ports@ampmetropole.fr)

Date et heure limite de dépôt : jusqu'au : 03/07/2026 à 18h00 terme de rigueur

***Lors du retrait du dossier, les associations doivent adresser un courriel à l'adresse email ci-dessus pour être informées des éventuelles réponses aux demandes de renseignements ou de modifications du dossier de l'Appel à projets.***

## PLAN AAP 02-2026-FRIOUL



	AAP 02-2026-FR Port du Frioul	 Localisation de la surface de plan d'eau (poste à flot n° P2N 112)
---	----------------------------------	---